

# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



Vol. 33, no 4, 23 Février 2024

## AVIS PUBLIC

### Avis public d'entrée en vigueur du règlement Z2019-9

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 8 février 2024, la Municipalité de Napierville a adopté le règlement Z2019-9, intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro Z2019 et ses amendements en vue d'abroger l'article 116 concernant le niveau de terrassement et de clarifier certaines définitions »

Le règlement Z2019-9 a pour objet d'abroger l'article 116 du règlement de zonage et de mettre à jour certaines définitions et articles de règlement en concordance avec le schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville le 14 février 2024. Le certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 15 février 2024. Le Règlement numéro Z2019-9 est donc en vigueur depuis le 15 février 2024.

Tout intéressé peut prendre connaissance desdits règlements aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé 260, rue de l'Église à Napierville ou sur le site de la municipalité au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) sous la rubrique « Règlements ».

Donné à Napierville, ce 23 février 2024

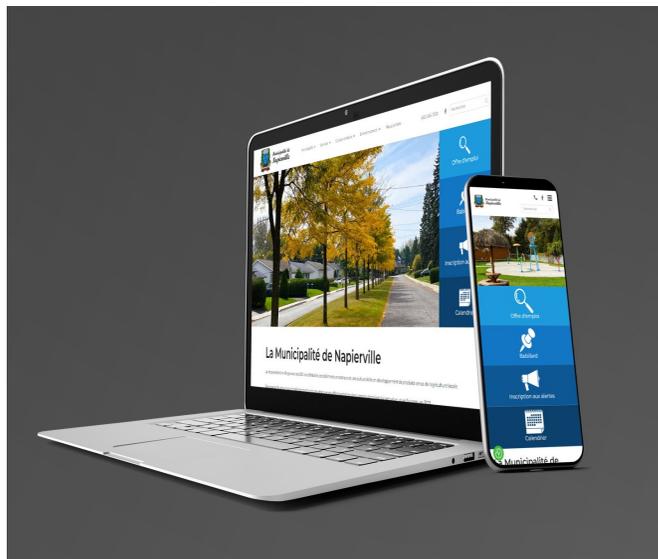
Julie Archambault, directrice générale et greffière-trésorière

## NOUVEAUTÉ SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la mise en ligne de notre nouvelle PAGE D'ACCUEIL !

<https://www.napierville.ca/>

- Navigation simplifiée pour vous offrir plus de clarté
- Des contenus pour faciliter votre recherche d'information et rendre la lecture plus agréable
- Accès aux calendriers des événements, activités, collectes, assemblées, semaine de la relâche...
- Notre toute nouvelle section "Babillard" qui inclura de l'information et de l'actualité diverse et variée
- Il est toujours recommandé de s'inscrire aux sections "Alerte CITAM" ou à "l'infolettre".  
L'infolettre va être beaucoup plus présente pour vous informer des bulletins, offre d'emploi et autres...



Nous espérons que vous apprécierez cette actualisation du site qui a été pensé dans le but de vous offrir un espace d'information à la fois dynamique, efficace et agréable.

## LA SEMAINE DE RELÂCHE 2024 ARRIVE À GRANDS PAS

Le service des loisirs est fier d'offrir plusieurs activités gratuites pour vos enfants.

Nous sommes heureux de vous présenter la programmation de la semaine de la relâche 2024

Important : toutes les activités suivies d'une étoile requièrent une inscription obligatoire.

Pour les activités de la bibliothèque, veuillez communiquer avec celle-ci directement au 450-245-0030.

Pour de l'information des activités, heure et rendez-vous à l'adresse ci dessous

<https://www.napierville.ca/.../activites/relache-2024/>

Bonne relâche à tous

## SEMAINE DE RELÂCHE MARS 2024

LUN.  
04

AM: KART À PÉDALES\*

PM: APRÈS-MIDI CINÉMA AU CHALET

AM: MULTI-SPORTS  
PM: LASER TAG\*  
AM ET PM: RÉALITÉ VIRTUELLE  
BIBLIOTHÈQUE: ACTIVITÉ LÉGO\*

MAR.  
05

MER.  
06

AM: MULTI-SPORTS  
PM: SPECTACLE DE MAGIE\*  
AM ET PM: RÉALITÉ VIRTUELLE  
BIBLIOTHÈQUE: ATELIER ARTISTIQUE

AM: MULTI-SPORTS  
PM: KATAG\*  
AM ET PM: RÉALITÉ VIRTUELLE  
BIBLIOTHÈQUE: SOIRÉE SPÉCIALE ADO

JEU.  
07

VEN. 08  
ET  
SAM. 09

VENDREDI: EDUCAZOO\*  
SAMEDI: HEURE DU CONTE  
À 9 H 30 ET 10 H 30 (BIBLIOTHÈQUE)

\*INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
[WWW.NAPIERVILLE.CA](http://WWW.NAPIERVILLE.CA)

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)

## OFFRES D'EMPLOI :

### ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) AUX TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Napierville est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste d'adjoint(e) administratif (ve) aux travaux publics.

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics.

**Conditions salariales**

- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur;
- Probation de 3 mois;
- Plusieurs avantages sociaux;

**Conditions de travail**

- Emploie à temps plein de jour 33.5 heures/semaine.
- Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.
- Début de l'emploi prévu avril 2024.

**Les candidatures devront être reçues au plus tard le vendredi 08 mars à 12h00**

### COORDONNATEUR/TRICE AUX LOISIRS POSTE TEMPORAIRE (REPLACEMENT CONGÉ MALADIE)

La municipalité de Napierville est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de coordonnateur/ coordonnatrice aux loisirs en remplacement d'un congé de maladie.

**Horaire de travail**

25 à 35 heures semaines pouvant occasionnellement être de soir et de fin de semaine.

**Durée**

Poste temporaire en remplacement d'un congé de maladie, minimum trois (3) mois avec possibilité de prolongation.

**Les candidatures devront être reçues au plus tard le vendredi 08 mars à 12h00**

### COORDONNATEUR SPORTIF AUX LOISIRS (POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN)

La municipalité de Napierville est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de coordonnateur sportif aux loisirs  
Sous la supervision du responsable attiré.

**Horaire de travail**

35 heures semaines du lundi au vendredi de 14h00 à 21h00. À noter que cet horaire peut être modifiable selon les besoins saisonniers et les événements. L'employé peut également être appelé à travailler les fins de semaine occasionnellement lors d'événements.

**Conditions de travail**

Salaire selon l'échelle salariale en vigueur;  
Probation de 3 mois.  
Avantages sociaux

**Les candidatures devront être reçues au plus tard le vendredi 08 mars à 12h00**

Pour plus de renseignements pour ces offres d'emploi, visitez le site de la municipalité au : [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)  
dans la section offre d'emploi

**Les candidatures devront être reçues au plus tard le vendredi 08 mars à 12h, et être adressées à :**

Mme Julie Archambault, Directrice générale  
Municipalité de Napierville  
260 rue de l'Église  
Napierville, Québec, JOJ 1LO  
ou par courriel  
jarchambault@napierville.ca

**Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**

Le Club fadoq vous invite

Voici les activités du Club Fadoq pour le mois de février 2024:

- Le 23 février 2024 Bingo dès 19 heures
- Le 27 février 2024, sacs de sable dès 13 heure
- Le 29 février 2024, Jeux libre dès 13 heure
- Réservez à l'avance au 450-245-7956.

Bienvenue à tous!

**Le 24 février de 14h à 16h**

Retransmission en direct dans votre bibliothèque

**Lettrés attachés**

pour les 18 ans et plus

Promouvoir la langue française

**ATELIER D'ÉCRITURE**



Artiste invité  
Louis-Jean Cormier

Recevez des conseils créatifs de l'auteur-compositeur-interprète Louis-Jean Cormier

**Pour participer à l'atelier, réservez votre place en téléphonant à la bibliothèque au 450-245-0030**